

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

*M015*

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2400 Société : RATY

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BOUAYA HASSANE KHALIL

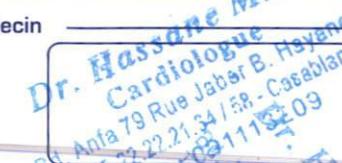
Date de naissance : 10-06-70

Adresse : 29 Avenue Boulaakoul Salhi Apt 3 Casablanca

Tél. : 06.13.16.74.51 Total des frais engagés : 365.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/01/2022

Nom et prénom du malade : BOUAYA HASSANE KHALIL

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Maladie courante

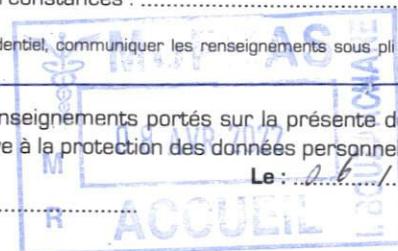
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/03/22	consult.	gratuit		Dr. Xoséane B. Hsy Cardiologue 12 Rue Jean B. Casablanca 0622132213 C3113209

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARRAZI Lyon 6 <sup>e</sup> arrondissement 15 cours Jean Ampère 072261303 CIRPA	30/03/2022	365,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal arrow labeled 'D' points left and 'G' points right. A vertical arrow labeled '				

Docteur Hassane MIR  
Cardiologue

Diplômé des Universités Paris V et VI  
Echo-Doppler Couleur Cardio-vasculaire  
Holter Tensionnel et E.C.G  
Epreuve d'effort



الدكتور حسن مير

اختصاصي في أمراض  
القلب والشرايين  
خريج كلية الطب بباريز  
التشخيص الآلي

Casablanca, le : 30/03/2022 الدار البيضاء، في

Bouayach Mostapha Kamel

2x27,20 CARDIOSPIRINE 110 mg  
Cardiospirine 100 mg/30cps  
Acide acetylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps  
Acide acetylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

118001 090280

3x103,40 TAHOR 26 118001 090280  
UT. AV. : 103 40  
is par lot N° : 1300732V2  
P.P.V.  
Spirine 5 mg

103,40  
UT. AV. : 103 40  
LOT N° : 1295353  
TAHOR 20MG 28 CPS  
P.P.V. : 103DH40

6 118000 250807  
Pfizer S.A.  
Laboratoires  
103,40

365,60

صيدلية المرادي  
PHARMACIE ARRADI  
153, Rue des Anglais  
Tél. 022.26.13.03 CASAB

Dr. Hassane MIR  
Cardiologue  
19 Rue Jaber B. Hayane  
Bd Anfa 79 Casablanca  
Tél. 0522.21.34.58 - 0527.95.63.11  
Fax : 091113209  
E-mail : hassanemir@gmail.com